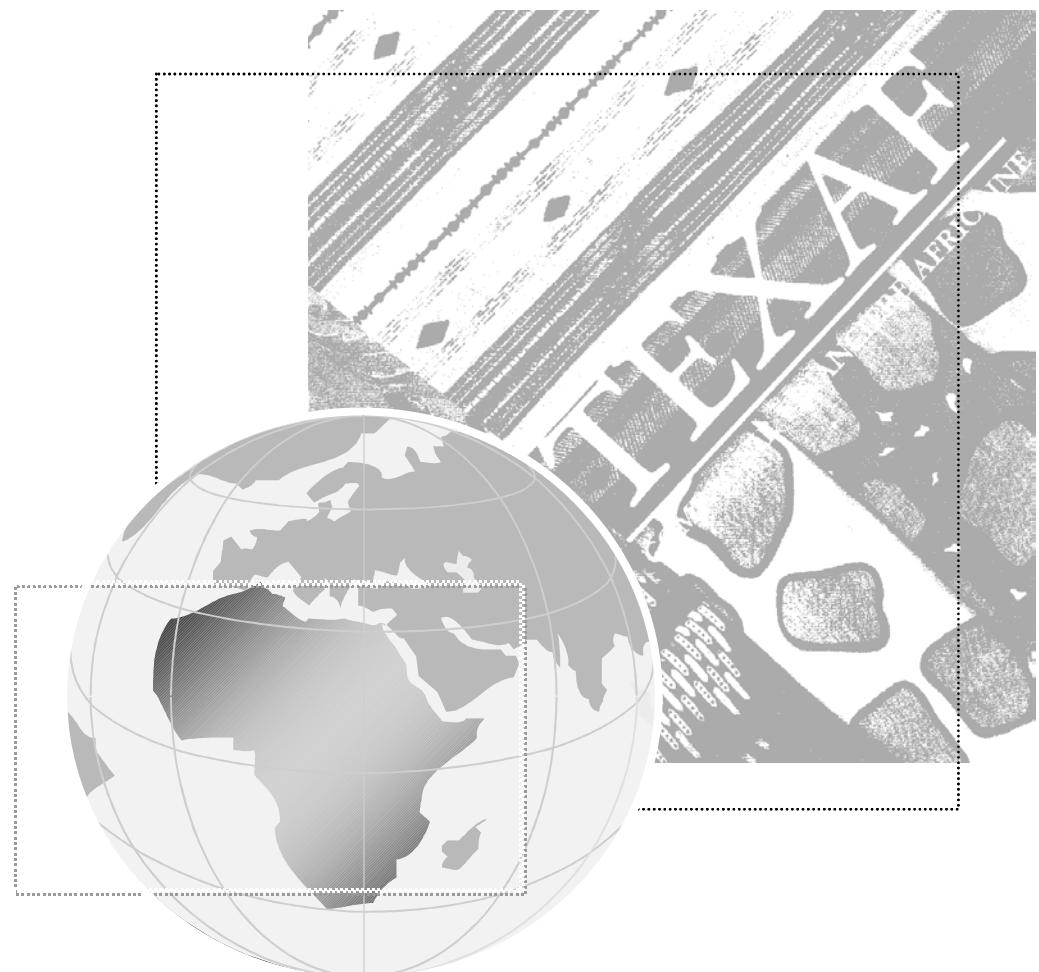


TEXAF



Rapport annuel 2003

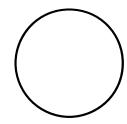
TEXAF

Société Anonyme

Rapports présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 27 avril 2004

Siège social
Boulevard Général Jacques 26, 1050 Bruxelles

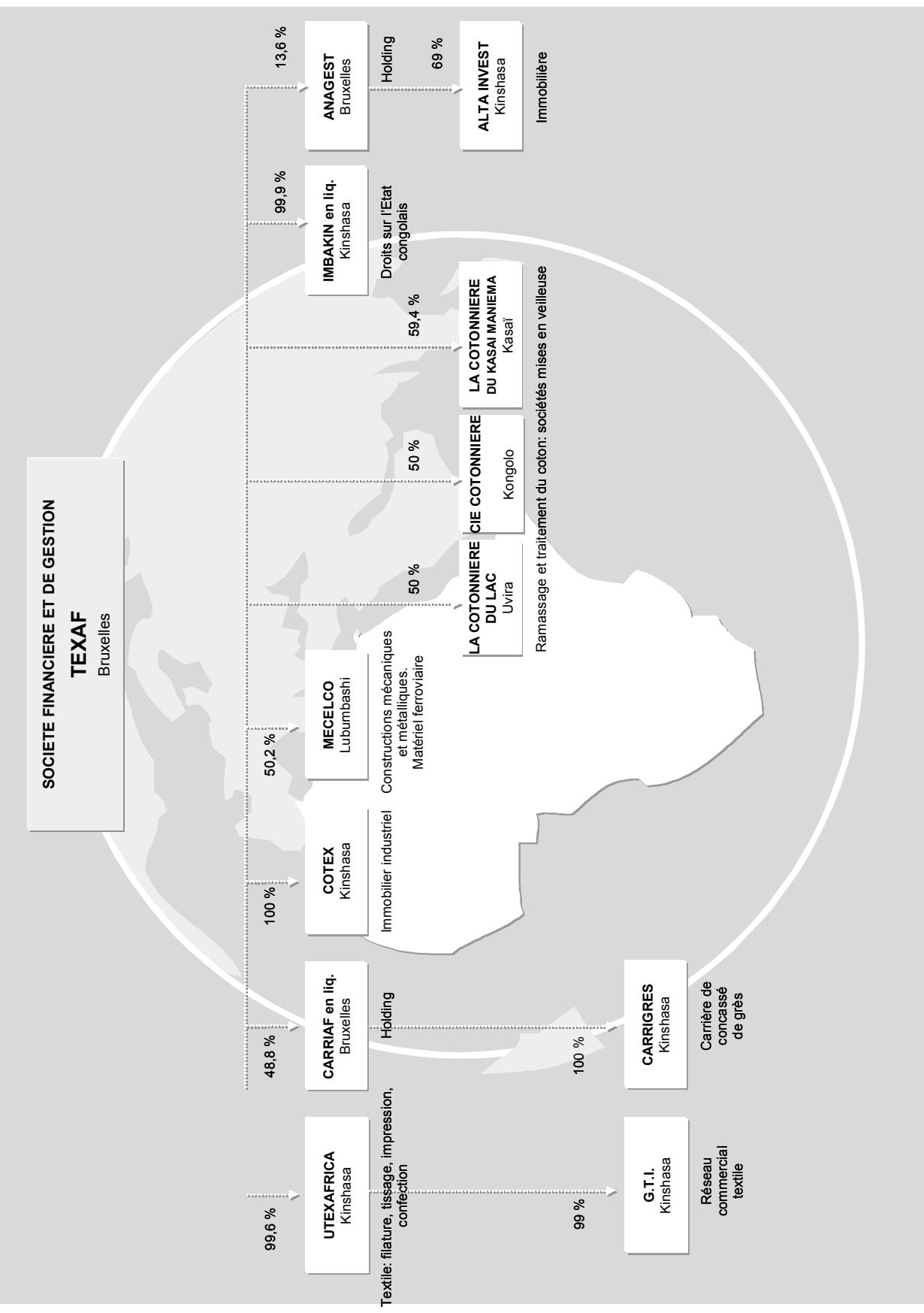
Registre de Commerce de Bruxelles n° 74.712
T.V.A. n° BE 403.218.607



SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION

TEXAF

Bruxelles





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs nommés sur proposition de l'actionnaire majoritaire

Bernard de GERLACHE de GOMERY (1948), Vice-Président

Président de la Chambre CBL-ACP, Administrateur des filiales congolaises, Administrateur de Sipef, Leasinvest, Floridienne, Polytra, nommé jusqu'en 2006.

Philippe CROONENBERGHS (1950), Administrateur délégué,

Administrateur des filiales congolaises, Administrateur de la Chambre CBL-ACP, nommé jusqu'en 2005

Jean-Philippe WATERSCHOOT (1963), Administrateur,

Administrateur-Directeur Général d'UTEXAFRICA, Administrateur des filiales congolaises, nommé jusqu'en 2006.

Albert YUMA MULIMBI (1955), Administrateur,

Administrateur-Directeur Général d'UTEXAFRICA, Administrateur des filiales congolaises, Administrateur de la Fédération des Entreprises du Congo, nommé jusqu'en 2006.

Société Financière Africaine S.A., représenté par Philippe CROONENBERGHS, nommée jusqu'en 2006.

Administrateurs nommés sur proposition de l'actionnaire minoritaire

Jacques ELOY (1945), nommé jusqu'en 2005.

Administrateurs indépendants

Herman DE CROO (1937),

Professeur d'université, Avocat, nommé jusqu'en 2006.

Nicole HARDENNE (1941),

Docteur en droit, nommée jusqu'en 2006.

Jacqueline MAYENCE (1932),

Sénateur Honoraire, Administrateur de Fometro, nommée jusqu'en 2005.

Henri VANDER EYCKEN (1926), Président,

Administrateur d'Utexafrica, nommé jusqu'en 2005.

COMMISSAIRE

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises SCCRL
représentée par Robert Peirce, nommée jusqu'en 2004

DIRECTION

Philippe CROONENBERGHS
Etienne JANNE d'OTHÉE
Jean-Philippe WATERSHOOT
Albert YUMA MULIMBI
Freddy VANDENHAUTE

Administrateur délégué TEXAF
Directeur financier TEXAF
Administrateur-Directeur Général UTEXAFRICA
Administrateur-Directeur Général UTEXAFRICA
Directeur Général CARRIGRES



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 10 administrateurs nommés par l'Assemblée Générale. Les administrateurs sont nommés pour une période de trois ans, renouvelable.

Lors de ses réunions, outre les sujets qui sont obligatoires en vertu de dispositions légales, tels que l'établissement des comptes, du rapport annuel et du rapport semestriel ou la préparation des Assemblées Générales, le Conseil a traité en substance les sujets suivants : budgets, résultats intérimaires et prévisions de Texaf et de ses filiales, organisation interne, projets d'investissements et de désinvestissements, stratégie de l'entreprise, structure de l'entreprise, sécurité du personnel et des biens au Congo. En 2003 le Conseil s'est plus particulièrement penché sur la stratégie à adopter afin de relancer l'activité textile d'UTEXAFRICA et sur la poursuite du développement immobilier du groupe à Kinshasa.

Selon une disposition statutaire, le Conseil prend ses décisions à la majorité absolue des voix. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante. En 2003, les décisions ont été prises d'une manière collégiale et unanime.

En 2003, le Conseil s'est réuni à 5 reprises.

Au cours de l'exercice le montant total des émoluments s'est élevé à 28.000 EUR.

Il n'a été consenti ni options ni titres, ni crédits, ni avances aux Administrateurs, à l'exception d'un prêt à long terme consenti par UTEXAFRICA à son administrateur directeur général, Monsieur Albert Yuma Mulimbi qui est également administrateur de Texaf.

Au cours de l'année 2003 le cours de TEXAF a connu de fortes variations et une augmentation sensible des volumes traités. Les membres du Conseil confirment n'être pas intervenus et se sont engagés à ne pas intervenir dans des opérations d'achats ou de ventes de titres Texaf lors de l'établissement des comptes ou dans le cas d'opérations susceptibles d'influencer ce cours.

GESTION JOURNALIERE

Etant donné la taille de la société il n'a pas été jugé utile d'instaurer un comité de direction.

Monsieur Philippe Croonenberghs, Administrateur délégué, assure la gestion journalière. Il rapporte directement au Conseil d'Administration.

La nomination de l'Administrateur délégué, des Directeurs ou Fondés de pouvoir sont décidés par le Conseil d'Administration.

COMITE DE REMUNERATION

Le comité de rémunération est composé de Messieurs Henri Vander Eycken, Bernard de Gerlache et Philippe Croonenberghs (sauf pour les points qui le concernent). Le Comité de rémunération décide des rémunérations, de la direction et des cadres. La rémunération de l'Administrateur Délégué est fixée par le Conseil d'Administration, sur proposition du comité de rémunération.

COMITE D'AUDIT

Etant donné la taille de la société et le contrôle direct exercé par le Conseil d'Administration, il n'a pas été jugé utile d'instaurer un Comité d'Audit.

AGENDA

27 avril 2004	Assemblée Générale Annuelle et Extraordinaire
fin août 2004	Publication des résultats semestriels
février 2005	Publication des résultats annuels 2004
26 avril 2005	Assemblée Générale Annuelle

DONNEES CONSOLIDÉES

VALORISATION COMPTABLE

Nombre de titres émis	318.933				
<hr/>					
(en milliers EUR)	31.12.99	31.12.00	31.12.01	31.12.02	31.12.03
Capitaux propres	8.880	72	(819)	3.164	3.574
Par titre (en EUR)	27,84	0,22	(2,57)	9,92	11,21
Actifs nets au Congo	9.031	852	810	795	1.620
Par titre (en EUR)	28,32	2,67	2,54	2,49	5,08
Engagements hors bilan au Congo	711	5	-	-	304
Par titre (en EUR)	2,23	0,02	-	-	0,95
Résultats nets	(486)	(8.809)	(891)	5.176	410
Par titre (en EUR)	(1,52)	(27,62)	(2,79)	16,23	1,28

DECOMPOSITION DU RÉSULTAT

(en milliers EUR)	31.12.99	31.12.00	31.12.01	31.12.02	31.12.03
Ventes et prestations	163	149	335	805	883
Coût des ventes et prestations	(570)	(644)	(762)	(703)	(666)
Résultats d'exploitation	(407)	(495)	(427)	102	217
Produits financiers	127	29	263	61	44
Charges financières	(143)	(1.449)	(233)	(64)	(1)
Résultat courant	(423)	(1.915)	(397)	99	260
Résultat exceptionnel	93	(6.910)	(153)	5.095	150
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(156)	16	(340)	(18)	-
Résultat net	(486)	(8.809)	(890)	5.176	410

Messieurs,

L'année écoulée a été marquée par divers faits :

- Le rachat par TEXAF du solde des parts de COTEX détenues par INFITEX
- Nouvelles simplifications de l'organigramme des participations de TEXAF: dénouage des participations croisées et clôture de liquidation des sociétés INFITEX et TEI
- Acquisitions de parts en MECELCO de sorte que TEXAF en détient la majorité
- Accord avec le groupe ATENOR sur la quote-part de TEXAF dans une rétrocession relative à la créance COMECTRIK sur l'Etat congolais
- Réalisation d'une première phase de développement immobilier à Kinshasa (construction et location de 3 villas)
- Mise en route d'un deuxième projet immobilier (construction de 9 appartements)
- Etude d'un troisième projet immobilier (construction de 6 villas)
- Poursuite de la réhabilitation des entrepôts de COTEX
- Un site Internet de TEXAF sera opérationnel prochainement : <http://www.texaf.be>
- Réunification des titres ordinaires et AFV de TEXAF

L'environnement politique et économique en RDC s'est amélioré sans pour autant que l'on puisse conclure d'un retour à une situation normalisée.

Il reste encore beaucoup à faire avant que la RDC connaisse la forte croissance espérée mais les énormes efforts réalisés à ce jour sont reconnus par les bailleurs de fonds internationaux qui ont renoué avec l'Autorité et relancé des programmes de financement.

D'une manière générale on doit souhaiter que l'économie formelle en RDC, dans laquelle évoluent les sociétés du groupe TEXAF, puisse se généraliser. Pour TEXAF ceci constituerait une opportunité de développement de nouvelles activités en RDC et une meilleure valorisation de sa connaissance du terrain. Le Conseil d'Administration soutient les initiatives qui visent à renforcer ce secteur formel et les pratiques de bonne gouvernance en RDC.

UTEXAFRICA

Les ventes textiles d'UTEXAFRICA ont été particulièrement faibles en 2003. Les raisons sont connues : concurrence d'un marché informel, faible pouvoir d'achat et absence de commandes de l'Etat. Le chiffre d'affaires s'élève à 9,8 millions d'€ comparé à 13,2 millions d'€ en 2002.

La hausse du prix du coton et la faiblesse du dollar US ont contribué à la dégradation du résultat. Les revenus immobiliers d'UTEXAFRICA ne couvrent pas la perte d'exploitation textile.

Face à cette situation préoccupante divers scénarios sont étudiés et des accords de partenariats sont envisagés en vue de la modernisation de l'usine, de la relance de la commercialisation et de l'élargissement de la gamme de produits.

SOCIETES COTONNIERES

Depuis 1998 les deux sociétés cotonnières situées à Uvira et à Kongolo sont inaccessibles du fait de la guerre. La Cotonnière du Kasai et du Maniema est en veilleuse.

Le Conseil est d'avis que la relance du secteur cotonnier est du ressort de l'Etat encadrée par des organismes de coopération internationale.

CARRIGRES

La demande de grès est soutenue depuis 2001. En 2003 les ventes de grès ont connu une nouvelle hausse (+ 54%) et le résultat a plus que doublé. La carrière à Kinshasa devrait connaître à nouveau une forte demande en 2004 suite aux projets de travaux de réfection des routes.

La société a contribué de manière significative au résultat de TEXAF. Elle a également été en mesure de rembourser une partie des avances consenties par les actionnaires dans le cadre de la modernisation de l'outil de production.

ANAGEST

Le Groupe Texaf est, au côté du groupe Atenor, l'un des anciens actionnaires de Comectrik, société nationalisée en 1974. Suite à cette nationalisation est née une créance sur l'Etat congolais. C'est Anaphor Venture (anciennement Belectric) qui avait été mandaté par l'ensemble des créanciers pour récupérer cette créance.

En 1995 Belectric a réussi à obtenir de l'Etat congolais une première compensation sous la forme d'une rétrocession d'un immeuble à Kinshasa dans lequel TEXAF perçoit sa part de loyers. Depuis cette première indemnisation, le groupe Atenor a pu obtenir une deuxième tranche de rétrocession sous forme de 3 immeubles appartements situés au centre de Kinshasa. L'Etat s'est réservé une participation de 30% dans la société immobilière Alta-Invest créée à cet effet. A ce jour Alta-Invest n'a pas encore obtenu la libre disposition des revenus locatifs. Des négociations sont en cours avec l'Etat congolais.

En compensation d'une partie de sa créance, Texaf a également obtenu 13,6 % d'Anagest qui contrôle Alta Invest.

MECELCO

Texaf a mis fin à la situation de co-contrôle de Mecelco et a acquis la majorité en début d'année 2003.

La société fait face à une situation financière particulièrement difficile, en conséquence des engagements non honorés par Gécamines sur qui Mécelco détient une créance de plus de 6 millions de dollars US

L'atelier de construction mécanique à Lubumbashi a pu diversifier son activité d'entretien et de réparation de wagons en emportant un contrat de construction de pylônes d'antennes GSM. Plusieurs commandes ont été exécutée pour Miba (société Minière du Bakwanga).

Outre son activité d'entretien et de réparations de wagons, Mecelco offre des perspectives intéressantes en cas de reprise du secteur minier : construction de cuves, de charpentes, de ponts ...

ACTIVITES IMMOBILIERES

Face à une demande locative importante et une obligation de mise en valeur de concessions immobilières, le groupe a poursuivi son programme de développement de son patrimoine. Les loyers de biens résidentiels connaissent une hausse particulièrement dans la zone de la Gombe où sont situés la plupart des biens immobiliers du groupe.

En 2003, 3 villas ont été construites et louées au cours du 2^{ème} semestre.

Par ailleurs, un immeuble industriel désaffecté est transformé en logements : 8 grands appartements et un studio seront mis en location en automne 2004.

Début 2004 a démarré un nouveau chantier de 6 villas qui seront également mises en location à l'automne 2004.

Texaf a racheté les droits de 3 terrains cédés il y a une dizaine d'années et ce afin de reconstituer un espace qui devrait permettre de développer un projet immobilier important.

L'un de ces terrains appartenait à Monsieur Albert Yuma Mulimbi, administrateur de Texaf. Le procès-verbal du Conseil qui a débattu de la reprise de ce

terrain mentionne : « *Par ailleurs, il (le Conseil) approuve également le rachat par Texaf à Monsieur A. Yuma du contrat de location d'un terrain de 2.022 m² au prix de 40.000 €. En vertu de l'article 523, Monsieur A. Yuma s'est abstenu du débat. Le Conseil est d'avis que cette opération qui permet de reconstituer un espace immobilier plus important est justifiée d'un point de vue patrimonial et qu'elle est susceptible de pouvoir générer des plus-values à terme* ».

L'activité de location de biens industriels est concentrée en Cotex.

COTEX

Depuis mars 2003 Texaf détient toutes les parts de Cotex dont les statuts ont été adaptés afin de mieux refléter sa vocation de société de développement et de locations d'immeubles industriels ou de bureaux.

D'importants travaux de rénovation de vieux hangars ont été réalisés en 2003. Grâce à ces rénovations le site de Cotex connaît un taux d'occupation locatif en forte croissance.

IMBAKIN

Ce dossier n'a pas connu d'évolution au cours de l'année écoulée.

ETATS FINANCIERS

Le périmètre de consolidation n'intègre que la seule TEXAF, S.A. Les comptes des filiales congolaises ne sont pas consolidés étant donné les restrictions quant au transfert de la devise congolaise et les différences dans les méthodes d'évaluation.

Cette situation sera reconsidérée à la lumière des nouvelles normes comptables (IAS-IFRS).

ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations corporelles ont augmenté en 2003 de € 628.296. Ce montant représente les investissements immobiliers réalisés à Kinshasa à hauteur de € 464.300, ainsi que des rachats de droits sur terrains à hauteur de € 163.339.

La diminution dans les immobilisations financières provient des liquidations en 2003 de TEI (€ 256.982) et d'INFITEX (€ 267.546).

Par ailleurs, TEXAF a racheté l'ensemble des titres COTEX détenus par INFITEX à hauteur de € 280.000.

Une partie des créances immobilisées sur CARRIGRES a été remboursée à hauteur de € 67.500.

ACTIFS CIRCULANTS

Les immeubles destinés à la vente concernent le parc résidentiel à Sautour – Philippeville.

DETTES

Les dettes à plus d'un an sont relatives aux garanties locatives reçues des locataires kinois.

En 2003, TEXAF a remboursé sa dette vis-à-vis de COTEX, ce qui explique la diminution des dettes financières.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires est constitué de locations d'immeubles à concurrence de € 303.000. Le solde est représentatif de facturations de prestations diverses, en majeure partie sur nos filiales africaines.

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 6% par rapport à 2002.

Les coûts des ventes et prestations ont diminué de 5% par rapport à l'année 2002.

L'ensemble du résultat d'exploitation est en augmentation de 112 % par rapport à 2002.

RESULTAT FINANCIER

En 2002, le résultat financier était encore influencé par les dettes que TEXAF avait vis-à-vis de son actionnaire. TEXAF n'a, en 2003, plus aucune dette portant intérêt.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est favorablement influencé par la plus-value réalisée sur la liquidation d'Infitex.

COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux se clôturent au 31 décembre 2003 par un bénéfice de € 409.641. Nous proposons de reporter ce bénéfice sur l'exercice suivant.

Le résultat reporté constitue donc une perte ramenée à € 12.464.662. L'actif net est porté à € 3.573.899.

Le conseil d'administration constate que les comptes sociaux font état d'une perte reportée. En conséquence, en application de l'article 96 du Code des Sociétés, le conseil d'administration doit justifier l'application des règles comptable de continuité. Eu égard à la structure bilantaire de Texaf et à la situation bénéficiaire de la société au 31 décembre 2003 et des perspectives de résultat, le Conseil d'administration estime que l'application des règles comptables de continuité est justifiée.

PERSPECTIVES 2004

Le résultat d'exploitation de Texaf devrait connaître une nouvelle hausse à la condition que l'environnement en RDC ne se détériore pas.

NOMINATIONS

Le mandat de commissaire de PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises SCCRL représentée par R. Peirce vient à échéance. Le Conseil propose de reconduire ce mandat pour une nouvelle période de trois ans, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée annuelle de 2007.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Conseil proposera à l'assemblée générale extraordinaire une redéfinition de la nature des actions, nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le Conseil d'Administration

SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION

TEXAF

Société Anonyme

Rapport financier

Comptes annuels consolidés

**ACTIF (€)****31.12.2003****31.12.2002**

ACTIFS IMMOBILISÉS		1.692.189	1.375.934
IV.	Immobilisations corporelles	891.827	263.531
	A. Terrains et constructions	820.385	207.775
	B. Installations machines et outillage	11.645	15.550
	C. Mobilier et matériel roulant	59.797	40.206
	D. Location-financement	-	-
V.	Immobilisations financières	800.362	1.112.403
	C. Autres immobilisations financières	800.362	1.112.403
	1. Actions et parts	696.960	941.501
	2. Créances et cautionnements	103.402	170.902
ACTIFS CIRCULANTS		2.213.784	2.219.926
VII.	Stock et commandes en cours	95.228	103.173
	A. Stocks	95.228	103.173
	5. Immeubles destinés à la vente	95.228	103.173
VIII.	Créances à un an au plus	121.451	16.932
	A. Créances commerciales	74.760	3.762
	B. Autres créances	46.691	13.170
IX.	Placements de trésorerie	1.950.000	1.950.000
	B. Autres placements	1.950.000	1.950.000
X.	Valeurs disponibles	43.822	142.746
XI.	Comptes de régularisation	3.283	7.075
TOTAL DE L'ACTIF		3.905.973	3.595.860

PASSIF (€)	31.12.2003	31.12.2002
CAPITAUX PROPRES	3.573.899	3.164.258
I. Capital	4.743.686	4.743.686
A. Capital souscrit	4.743.686	4.743.686
II. Primes d'émission	3.113.047	3.113.047
IV. Réserves	(4.282.834)	(4.692.475)
PROVISIONS	16.332	10.979
IX. A. Provisions pour risques et charges	16.332	10.979
4. Autres risques et charges	16.332	10.979
DETTES	315.742	420.623
X. Dettes à plus d'un an	90.488	44.163
D. Autres dettes	90.488	44.163
XI. Dettes à un an au plus	214.022	365.180
B. Dettes financières	16.426	138.760
2. Autres emprunts	16.426	138.760
C. Dettes commerciales	4.662	25.405
1. Fournisseurs	4.662	25.405
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	6.300	13.433
2. Rémunérations et charges sociales	6.300	13.433
F. Autres dettes	186.634	187.582
XII. Régularisations	11.232	11.280
TOTAL DU PASSIF	3.905.973	3.595.860

(€)

2003

2002

I. Ventes et prestations

A. Chiffre d'affaires	854.532	804.034
B. Autres produits d'exploitation	28.807	1.339

	883.339	805.373

II. Coût des ventes et prestations

A. Approvisionnements et marchandises	7.945	
B. Services et biens divers	493.619	284.477
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	122.130	347.950
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	33.981	32.044
G. Autres charges d'exploitation	8.528	38.245

	666.203	702.716

III. Bénéfice (perte) d'exploitation

217.136

102.657

IV. Produits financiers

A. Produit des immobilisations financières	-	2.053
B. Produit des actifs circulants	41.600	58.482
C. Autres produits financiers	1.910	156

	43.510	60.691

V. Charges financières

A. Charge des dettes	134	95.619
C. Réductions de valeur sur actif circulant (reprises)	-	(32.712)
D. Autres charges financières	960	1.291

	1.094	64.198

VI. Bénéfice courant (perte courante) avant impôt

259.552

99.150

(€)	2003	2002
VI. Bénéfice courant (perte courante) avant impôt	259.552	99.150
VII. Produits exceptionnels		
C. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	-	49.176
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	177.262	-
F. Autres produits exceptionnels	1	5.852.630
	177.263	5.901.806
VIII. Charges exceptionnelles		
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	13.706	170.438
D. Provisions (reprises) pour risques et charges exceptionnels	3.496	-
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	9.972	-
F. Autres charges exceptionnelles	-	635.840
	27.174	806.278
IX. Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	409.641	5.194.678
XI. Impôt sur le résultat	-	-
XII. Bénéfice (perte) de l'exercice	409.641	5.194.678
XIII. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	(18.496)
XIV. Résultat consolidé	409.641	5.176.182

(€)	31.12.2003	31.12.2002
A. SOURCES DE FONDS		
Résultat net	409.641	5.176.182
Plus Amortissements	33.981	32.044
Réductions de valeur (Reprises)	13.706	(19.177)
Provision pour risques et charges	3.496	5.771
Réductions de valeur sur créances immobilisées	-	170.438
Déférence de 1 ^{ère} consolidation	-	(1.193.043)

	460.824	4.172.215
Emprunt subordonné (abandon)	-	(1.807.641)
Liquidation participations	244.541	-
Garanties locatives	46.325	(3.680)
Recouvrement créance L.T.	67.500	-
Autres provisions	1.857	-

	821.047	2.360.894
B. EMPLOIS DE FONDS		
Avance Imbakin	1.706	-
Acquisition immobilisations corporelles	662.277	73.492
Acquisitions immobilisations financières	12.000	340.876

	675.983	(414.368)
C. ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	145.064	2.194.297
Composée de la variation des éléments suivants :		
Stocks	(7.945)	103.173
Créances à un an au plus	104.519	(503.332)
Placements de trésorerie	0	1.600.000
Valeurs disponible	(98.924)	(134.242)
Régularisation actif	(3.792)	(314)

	(6.142)	1.065.285
Moins :		
Dettes LT échéant dans l'année	-	(1.162)
Dettes financières	(122.334)	(1.145.279)
Dettes commerciales	(20.743)	15.790
Dettes fiscales, sociales et salariales	(7.133)	584
Autres dettes	(948)	(2.737)
Régularisation passif	(48)	3.792

	(151.206)	(1.129.012)

I. CRITERES DE CONSOLIDATION**Critères d'application des méthodes de consolidation**

Sont consolidées par intégration globale, les participations dans les sociétés à portefeuille et dans les sociétés de gestion de patrimoines immobiliers dans lesquelles Texaf détient directement ou indirectement au moins 50 % des droits de vote, pour autant que la valeur de la participation atteigne au moins 500.000 €. La méthode de l'intégration globale consiste dans l'addition, poste par poste, des différents éléments des bilans et des comptes de résultats des sociétés consolidées, après retraitement éventuel en vue d'uniformiser les règles d'évaluation et les méthodes de comptabilisation, et après élimination des créances et dettes réciproques ainsi que des résultats réalisés à l'intérieur du groupe.

Sont mises en équivalence les participations dans les sociétés à portefeuille et dans les sociétés de gestion de patrimoines immobiliers dans lesquelles Texaf détient directement ou indirectement entre 20 % et 50 % des droits de vote, pour autant que la valeur de la participation atteigne au moins 500.000 €.

Par la méthode de mise en équivalence, on remplace, dans les comptes de la société-mère, la valeur comptable des titres des sociétés mise en équivalence et les dividendes encaissés de ces mêmes sociétés, respectivement par la quote-part dans leurs fonds propres et dans leurs résultats, après retraitement éventuel en vue d'uniformiser les règles d'évaluation et les méthodes de comptabilisation.

Périmètre de consolidation

Les sociétés congolaises sont exclues du périmètre de consolidation étant donné l'environnement économique et monétaire instable ainsi que leurs différences dans les méthodes d'évaluation.

Les sociétés autrefois consolidées, à savoir Compagnie de Développement et de Financement (CODEFI) ainsi que Compagnie Financière Africaine (CFA), ont été dissoutes en 2002.

Ne sont donc repris temporairement dans les comptes consolidés de TEXAF, que les seuls comptes statutaires de TEXAF, S.A.

II. FILIALES EXCLUSIVES

B. Filiales et sous-filiales non consolidées	N° identification	Fraction du capital détenue (en %)	Motif de l'exclusion
Estagrico SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		99,84	e
Gold and Textile Export SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		99,6	e
Imbakin (en liquidation) SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		100,00	e
La Cotonnière SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		59,4	e
Utexafrica SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		99,6	e
Cotex SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		100,0	e
Mecelco SCARL Avenue Kigoma, Lubumbashi (R.D.Congo)		50,26	e

^

Motif de l'exclusion :

- a. entreprise d'importance négligeable (art. 107 de l'A.R. du 30 janvier 2001)
- e. participation au Congo, non consolidée étant donné l'instabilité monétaire et les différences de méthodes d'évaluation.

IV. ENTREPRISES REPRISES OU NON SELON LA MÉTHODE DE MISE EN EQUIVALENCE

B. Filiales et sous-filiales non mises en équivalence	N°identification	Fraction du capital détenue (en %)	Motif de l'exclusion ¹
Carriaf (en liquidation) S.A. Boulevard Général Jacques 26, 1050 Bruxelles	BE 403.206.828	48,80	a
Carrigrès SCARL BP 4721, Kinshasa (R.D.Congo)		48,81	e
La Cotonnière du Lac SCARL Avenue Colonel Monjiba, Kinshasa (R.D.Congo)		50,00	e
Compagnie Cotonnière Congolaise Kongolo (R.D.Congo)		50,00	e

- ¹ Motif de l'exclusion :
- a. entreprise d'importance négligeable (art. 107 A.R. 30 janvier 2001)
 - e. participation au Congo, non consolidée étant donné l'instabilité monétaire et les différences de méthodes d'évaluation.

V. AUTRES ENTREPRISES

	N°identification	Fraction du capital détenue (en %)	Comptes annuels arrêtés le	Unité monétaire	Fonds propres (000)	Résultat net (000)
Maintenance du Matériel Roulant (MMR) Lubumbashi (R.D.Congo)		12,00	-	-	-	-
Anagest Chaussée de Louvain 710, 1030 Bruxelles	BE 473.697.025	13,60	31.12.2002	EUR	3.437	(9)

VI. REGLES D'EVALUATION**Ecarts de consolidation**

La différence éventuelle, constatée entre le prix d'acquisition d'une participation dans une société entrant dans la consolidation, et la quote-part correspondante dans les fonds propres de cette société, à la date de l'acquisition, donne lieu, dans la mesure du possible, à un retraitement des comptes à consolider. Toutefois, dans le cas où cette différence ne peut être attribuée, totalement ou partiellement, à certains postes de l'actif ou du passif, l'écart qui subsiste est repris dans le bilan consolidé sous la rubrique "Ecart de consolidation". Au cas où le prix d'acquisition est supérieur à la quote-part dans les fonds propres éventuellement retraités, cette différence donne lieu à des amortissements, suivant les règles décrites plus loin.

Pour les écarts de consolidation à l'actif du bilan, un plan d'amortissement est établi, chaque fois qu'un tel écart est constaté, en fonction de la nature de cet écart, avec une durée maximum de vingt ans. Un amortissement supplémentaire sera toutefois appliqué chaque fois que le montant de l'écart résiduel ne serait plus justifié par la valeur estimée de la participation.

Les écarts de consolidation au passif du bilan sont maintenus inchangés aussi longtemps que la participation pour laquelle un tel écart a été constaté ne subit aucune modification.

Ecarts de conversion

Pour les sociétés consolidées, dont les comptes annuels ne sont pas établis en euros, l'incidence des variations dans le cours de change sur les réserves de Groupe est neutralisée par l'utilisation de la rubrique "Ecarts de conversion".

A cet effet, les fonds propres, éventuellement retraités des sociétés concernées au début de l'exercice, sont recalculés au cours de change à la fin de l'exercice et comparés à ceux obtenus à la fin de l'exercice précédent. La différence constatée est transférée au poste "Ecarts de conversion".

Immobilisations corporelles et stocks

Les évaluations et les amortissements sont appliqués selon la nature de ces postes d'actif et les genres d'activités, suivant les règles établies par les sociétés concernées.

Autres éléments de l'actif et du passif

Les règles d'évaluation de Texaf sont d'application et donnent lieu éventuellement au retraitement des comptes consolidés.

Ainsi lorsque Texaf a appliqué des réductions de valeur sur des participations dans des sociétés consolidées ou mises en équivalence, les comptes de ces sociétés sont retraités chaque fois que la quote-part dans les fonds propres est supérieure à la valeur retenue par Texaf.

Résultats sur cession d'actifs à l'intérieur du Groupe

Au niveau des résultats :

- ❖ annulation des bénéfices
- ❖ maintien des pertes, mais sous la rubrique "Réductions de valeur".

Au niveau du bilan :

Le prix de revient est maintenu, corrigé, le cas échéant, de la partie du résultat enregistré lors de la cession, correspondant à l'intérêt des tiers dans les sociétés concernées.

Principes de consolidation des engagements

Pour les sociétés consolidées par intégration, la totalité des engagements est reprise, après élimination, au prorata du taux de participation, des engagements pour compte de sociétés du groupe ou de doubles emplois. La quote-part des tiers représente uniquement leur quote-part dans les engagements accordés par des filiales. Pour les sociétés pour lesquelles la méthode de la mise en équivalence est appliquée, les engagements accordés ne sont repris qu'au prorata du taux de participation direct ou indirect de Texaf, la quote-part de tiers n'étant donc pas exprimée.

IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (€)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement droits similaires	Total
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	324.629	22.022	89.367	12.890	448.908
Mutations de l'exercice :					
acquisitions	627.640	1.133	41.578	-	670.351
cessions et désaffections	-	-	(34.368)	-	(34.368)
reclassements					
Au terme de l'exercice	952.269	23.155	96.577	12.890	1.084.891
Amortissements					
Au terme de l'exercice précédent	116.854	6.472	49.161	12.890	185.377
Mutations de l'exercice :					
actées	15.030	5.556	13.395	-	33.981
annulées	-	(518)	(25.776)	-	(26.294)
reclassements					
Au terme de l'exercice	131.884	11.510	36.780	12.890	193.064
Valeur nette					
Au terme de l'exercice précédent	207.775	15.550	40.206	-	263.530
Au terme de l'exercice	820.385	11.645	59.797	-	891.827

X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (€)

	Autres entreprises
PARTICIPATIONS	
Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	6.639.014
Mutations de l'exercice :	
acquisitions	292.001
cessions et désaffections	(781.939)
reclassifications	6.149.076
Au terme de l'exercice	6.149.076
Réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	5.697.513
Mutations de l'exercice	
actées	12.000
reprises	(257.397)
reclassées	5.452.116
Au terme de l'exercice	5.452.116
Montants non appelés	
Au terme de l'exercice précédent	-
annulés (cession)	-
montants appelés	-
Au terme de l'exercice	-
Valeur nette	
Au terme de l'exercice précédent	941.501
Au terme de l'exercice	696.960
CREANCES	
Valeur nette au terme de l'exercice précédent	170.902
Mutations de l'exercice :	
additions	-
réductions de valeur actées	-
remboursements	67.500
Valeur nette au terme de l'exercice	103.402

XI. ETAT DES RESERVES CONSOLIDÉES (€)

Réserves constituées au terme de l'exercice précédent	(4.692.475)
Mutations de l'exercice :	
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	409.641
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(4.282.834)

XIII. ETAT DES DETTES (€)

	Exercice	Exercice précédent
Dettes à plus d'un an	-	-
Emprunts subordonnés	-	-
Dettes de location-financement	-	-
Cautionnements	90.488	44.163
Dettes financières à un an au plus	-	-
Etablissements de crédits	-	-
Autres dettes	16.426	138.760
Dettes garanties par des sûretés réelles	-	-
Dettes financières	-	-

XIV. RESULTATS

	Exercice	Exercice précédent
Effectif moyen du personnel	2	3
Frais de personnel (en €)	122.130	347.950
Provisions (reprises) pour risques et charges (€)	3.496	-
Autres produits exceptionnels	1	5.852.630
Autres charges exceptionnelles	-	635.840

XVII. RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS

	Exercice	Exercice précédent
A. Montant global des rémunérations	28.000	16.017

XV. ENGAGEMENTS (€)

	Exercice	Exercice précédent
Engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles	304.171	-
Garanties réelles constituées sur avoir propre		
pour dettes de tiers	5.208	5.208
pour l'entreprise	-	-

EVENEMENTS ALÉATOIRES

La valeur comptable des immobilisations corporelles au Congo s'élève à € 820.384 et celle des participations congolaises totalise € 696.956 et les créances nettes directes et indirectes sur le Congo s'élèvent à € 102.938. Les engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles au Congo s'élèvent à € 304.171.

Compte tenu des événements politiques et économiques au Congo, le risque encouru est inévitablement aléatoire.

Le Conseil d'Administration a décidé d'acter des corrections de valeur sur les actifs congolais sur base d'une évaluation prudente de leur valeur économique actuelle. Cette position pourrait être revue si les circonstances l'exigeaient.

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES
NON COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION (€)**

	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières		
participations	696.960	941.501
créances	102.938	170.438
2. Créances		
à plus d'un an		
à un an au plus	61.028	-
3. Placements de trésorerie	-	-
4. Dettes		
à plus d'un an	-	-
à un an au plus	16.426	138.760
5. Garanties personnelles et réelles	5.208	5.208
7. Résultats financiers		
a. Produit des immobilisations financières	-	2.053
Produit des actifs circulants	-	-
B. Charge des dettes	-	95.619

SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003 PRÉSENTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ TEXAF S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à 3.905.973 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de 409.641 EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestation et information complémentaires

Nous complétons notre rapport par l'attestation et l'information complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.
- Dans le cadre de notre mission de contrôle, nous nous sommes assurés que le conseil d'administration de la société a respecté les dispositions légales applicables aux opérations d'intérêt opposé de nature patrimoniale, lesquelles, conformément au Code des sociétés, font l'objet d'une mention spéciale dans notre rapport sur les comptes annuels.

Le 26 mars 2004

Le Commissaire,

PricewaterhouseCoopers

Reviseurs d'Entreprises
représentée par

Robert Peirce
Reviseur d'Entreprises

TEXAF

Société Anonyme

Rapport financier

Comptes annuels



ACTIF (€)	31.12.2003	31.12.2002
ACTIFS IMMOBILISES	1.692.189	1.375.934
III. Immobilisations corporelles	891.827	263.531
A. Terrains et constructions	820.385	207.775
B. Installations machines et outillage	11.645	15.550
C. Mobilier et matériel roulant	59.797	40.206
IV. Immobilisations financières	800.362	1.112.403
A. Entreprises liées	799.894	1.111.936
1. <i>Participations</i>	696.956	941.498
2. <i>Créances</i>	102.938	170.438
C. Autres immobilisations financières	468	467
1. <i>Actions et parts</i>	4	3
2. <i>Créances et cautionnements</i>	464	464
ACTIFS CIRCULANTS	2.213.784	2.219.926
VI. Stock et commandes en cours	95.228	103.173
A. Stocks	95.228	103.173
5. <i>Immeubles destinés à la vente</i>	95.228	103.173
VII. Créances à un an au plus	121.451	16.932
A. Créances commerciales	74.760	3.762
B. Autres créances	46.691	13.170
VIII. Placements de trésorerie	1.950.000	1.950.000
B. Autres placements	1.950.000	1.950.000
IX. Valeurs disponibles	43.822.	142.746
X. Comptes de régularisation	3.283	7.075
TOTAL DE L'ACTIF	3.905.973	3.595.860

PASSIF (€)	31.12.2003	31.12.2002
CAPITAUX PROPRES	3.573.899	3.164.258
I. Capital	4.743.686	4.743.686
A. Capital souscrit	4.743.686	4.743.686
II. Primes d'émission	3.113.047	3.113.047
IV. Réserves	8.181.828	8.181.828
A. Réserve légale	667.081	667.081
B. Réserves immunisées	7.394.495	7.394.495
D. Réserve disponible	120.252	120.252
V. Bénéfice reporté (perte reportée)	(12.464.662)	(12.874.303)
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES	16.332	10.979
VII. Provisions pour risques et charges	16.332	10.979
<i>4. Autres risques et charges</i>	<i>16.332</i>	<i>10.979</i>
DETTES	315.742	420.623
VIII. Dettes à plus d'un an	90.488	44.163
D. Autres dettes	90.488	44.163
IX. Dettes à un an au plus	214.022	365.180
B. Dettes financières	16.426	138.760
<i>2. Autres emprunts</i>	<i>16.426</i>	<i>138.760</i>
C. Dettes commerciales	4.662	25.405
<i>1. Fournisseurs</i>	<i>4.662</i>	<i>25.405</i>
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	6.300	13.433
<i>2. Rémunérations et charges sociales</i>	<i>6.300</i>	<i>13.433</i>
F. Autres dettes	186.634	187.582
X. Comptes de régularisation	11.232	11.280
TOTAL DU PASSIF	3.905.973	3.595.860

(€)

2003

2002

I. Ventes et prestations

A. Chiffre d'affaires	854.532	804.034
B. Autres produits d'exploitation	22.807	1.339

	883.339	805.373

II. Coût des ventes et prestations

A. Approvisionnements et marchandises	7.945	-
B. Services et biens divers	493.619	269.670
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	122.130	347.950
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	33.981	32.044
G. Autres charges d'exploitation	8.528	36.745

	666.203	686.409

III. Bénéfice (perte) d'exploitation

217.136

118.964

IV. Produits financiers

B. Produit des actifs circulants	41.600	56.162
C. Autres produits financiers	1.910	156

	43.510	56.318

V. Charges financières

A. Charge des dettes	134	86.112
B. Réductions de valeurs sur actifs circulants (reprises)	-	(32.712)
C. Autres charges financières	960	1.291

	1.094	54.691

VI. Bénéfice courant (perte courante) avant impôt

259.552

120.591

(€)	2003	2002
VI. Bénéfice courant (perte courante) avant impôt	259.552	120.591
VII. Produits exceptionnels		
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	-	27.535
D. Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	177.262	-
E. Autres produits exceptionnels		4.661.831

	177.263	4.689.366
VIII. Charges exceptionnelles		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	13.706	170.438
C. Provisions (reprises) pour risques et charges exceptionnels	3.496	-
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	9.972	20.500
E. Autres charges exceptionnelles	-	635.841

	27.174	826.779
IX. Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	409.641	3.983.178
X. Impôt sur le résultat	-	-
XIII. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	409.641	3.983.178
.....
AFFECTATION ET PRELEVEMENTS		
A. Bénéfice (perte) à affecter	(12.464.662)	(12.874.303)
1. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	409.641	3.983.178
2. Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice	(12.874.303)	(16.857.481)
D. Bénéfice (perte) à reporter	(12.464.662)	(12.874.303)
.....

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (€)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement droits similaires	Total
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	324.629	22.022	89.367	12.890	448.908
Mutations de l'exercice :					
acquisitions	627.640	1.133	41.578	-	670.351
cessions et désaffections	-	-	(34.368)	-	(34.368)
reclassements					
Au terme de l'exercice	952.269	23.155	96.577	12.890	1.084.891
Amortissements					
Au terme de l'exercice précédent	116.854	6.472	49.161	12.890	185.377
Mutations de l'exercice :					
actées	15.030	5.556	13.395	-	33.981
annulées	-	(518)	(25.776)	-	(26.294)
reclassements					
Au terme de l'exercice	131.884	11.510	36.780	12.890	193.064
Valeur nette					
Au terme de l'exercice précédent	207.775	15.550	40.206	-	263.530
Au terme de l'exercice	820.385	11.645	59.797	-	891.827

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (€)

	Entreprises liées	Autres entreprises	Total
PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	6.635.296	3.718	6.639.014
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	292.000	1	292.001
cessions et désaffectations	(781.939)	-	(781.939)
reclassifications			
Au terme de l'exercice	6.145.357	3.719	6.149.076
Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	5.693.798	3.715	5.697.513
Mutations de l'exercice :			
actées	12.000	-	12.000
reprises	(257.397)	-	(257.397)
annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	5.448.401	3.715	5.452.116
Valeur comptable nette			
Au terme de l'exercice précédent	941.498	3	941.501
Au terme de l'exercice	696.956	4	696.960
CREANCES			
Valeur nette au terme de l'exercice précédent	170.438	464	170.902
Mutations de l'exercice :			
additions	-	-	-
cessions			
réductions de valeur	-	-	-
remboursements	(67.500)	-	(67.500)
Valeur nette au terme de l'exercice	102.938	464	103.402

V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination et siège	Actions détenues			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Par l'entreprise		Par filiales et sous-filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
CARRIAF S.A. en liquidation Bruxelles	4.393	48.81	-	30.06.03	EUR	841	(1)
CARRIGRES Kinshasa*	412	0.06	48.75	31.12.02	CDF	137.376	(15.126)
COTEX SARL Kinshasa*	99.994	99.99	0.01	31.12.02	CDF	97.339	(13.739)
COMPAGNIE COTONNIERE CONGOLAISE (Kongolo) RDC	4.997	49.99	0.01	-	-	-	-
LA COTONNIERE DU KASAI Kinshasa*	14.342	59.39	-	-	-	-	-
LA COTONNIERE DU LAC Kinshasa*	4.997	49.99	0.01	-	-	-	-
ESTAGRICO SCARL Kinshasa *	1.844	99.70	0.15	31.12.99	CDF	(12.483)	(567)
GOLD TEXTILE EXPORT INTERNATIONAL Kinshasa *	-	-	99.6	31.12.02	CDF	(124.799)	(39.134)
IMBAKIN en liquidation Kinshasa	99.994	99.99	-	31.12.02	CDF	146.246	(181)
MAINTENANCE DU MATERIEL ROULANT SCARL Lubumbashi *	120	12.00	-	-	-	-	-
MECELCO Lubumbashi *	12.716	50.26	-	31.12.02	CDF	(320.104)	(203.762)
UTEXAFRICA SCARL Kinshasa *	1.149.371	99.59	-	31.12.02	CDF	(3.966.178)	(1.014.352)
ANAGEST	16.120	13.60	-	31.12.02	EUR	3.437	(9)

* République Démocratique du Congo

| en milliers d'unités monétaires

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS (€)

	Exercice	Exercice précédent
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit		
avec une durée résiduelle ou de préavis		
. d'un mois au plus	1.950.000	1.950.000
. de plus d'un mois à un an au plus	-	-

VII. COMPTES DE REGULARISATION (€)

	Exercice	Exercice précédent
Charges à reporter		
Revenus acquis	3.283	7.075

VIII. ETAT DU CAPITAL (€)

	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
. Au terme de l'exercice précédent	4.743.686	
. Au terme de l'exercice	4.743.686	
2. Représentation du capital		
Catégories d'actions		
. ordinaires	318.933	
Actions nominatives ou au porteur		
. nominatives	278.592	
. au porteur	40.341	

G. Structure de l'actionnariat

(telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise)

S.F.A. S.A. (11 septembre 2002)	75.10 %	239.519
Management UTEXAFRICA (11 septembre 2002)	7.00%	22.326

X. ETAT DES DETTES (€)

	Exercice	Exercice précédent
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an		
Dettes financières		
1. Emprunt subordonné ayant plus d'un an	-	-
3. Dettes de location-financement	-	-
échéant dans l'année	-	-
ayant plus d'un an	-	-
Autres dettes ayant plus d'un an	90.488	44.163
B. Dettes garanties		
4. Etablissements de crédit	-	-
C. Dettes fiscales, salariales et sociales		
Dettes fiscales non échues	-	-
Autres dettes salariales et sociales	6.300	13.433

XI. COMPTES DE REGULARISATION (en milliers BEF)

	Exercice	Exercice précédent
Produits à reporter		
Produits à reporter	11.232	11.280

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION (€)

	Exercice	Exercice précédent
C.1. Effectif moyen du personnel		
Employés	2	3
C.2. Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	84.679	250.115
Cotisations patronales d'assurances sociales	26.122	69.936
Primes patronales pour assurances extra-légales	9.209	15.891
Autres frais de personnel	2.120	12.008
C.3. Provisions pour pensions		
Dotations (+), utilisations et reprises (-)	-	-
D. Réductions de valeur		
Réductions de valeur actées sur créances commerciales	-	-
F. Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	8.528	36.745

XIII. RESULTATS FINANCIERS (€)

	Exercice	Exercice précédent
A. Autres produits financiers		
Divers	1.910	156
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	704.288
Reprises	-	(737.000)
D. Autres charges financières	960	1.291

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS (€)

	Exercice	Exercice précédent
Autres produits exceptionnels		4.661.831
Autres charges exceptionnelles	-	-

XV. IMPOTS SUR LES RESULTATS (€)

	Exercice
Détail de la rubrique	

D. Sources de latences fiscales

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	13.509.561
---	------------

XV.I. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS (€)

	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte		
à l'entreprise (déductible) par l'entreprise	33.584 4.586	17.046 21.272

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

précompte professionnel	38.617	95.963
précompte mobilier	-	-

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (€)

	Exercice	Exercice précédent
Garanties personnelles constituées pour compte de tiers	-	-
Garanties réelles constituées sur avoirs propres		
. pour dettes de tiers	5.208	5.208
. pour l'entreprise	-	-
Engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles	304.171	-

EVENEMENTS ALEATOIRES

La valeur comptable des immobilisations corporelles au Congo s'élève à € 820.384 et celle des participations congolaises totalise € 696.956 alors que les créances directes et indirectes sont réduites à € 102.938. Les engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles au Congo s'élèvent à € 304.171.

Compte tenu des événements politiques et économiques au Congo, le risque encouru est inévitablement aléatoire.

Le Conseil d'Administration a décidé d'acter des corrections de valeur sur les participations et les créances sur base d'une évaluation prudente de leur valeur économique actuelle. Cette position pourrait être revue si les circonstances l'exigeaient.

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES (€)

	Exercice	Exercice précédent
Immobilisations financières	799.894	1.111.936
. Participations	696.956	941.498
. Créances	102.938	170.438
Créances		
. à plus d'un an	-	-
. à un an au plus	-	-
Dettes	16.426	138.760
. à plus d'un an	-	-
. à un an au plus	16.426	138.760
Garanties personnelles et réelles constituées	5.208	5.208
Résultats financiers		
Produits		
. des immobilisations financières	-	-
. des actifs circulants	-	-
. sur réalisation d'actifs	-	-
Charges		
. des dettes	-	85.366
. moins-values sur réalisation d'actifs	-	-
. réductions de valeur sur actif circulant	-	-

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS (€)

	Exercice	Exercice précédent
4. Rémunérations	28.000	16.017

XX. DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions du Livre II, Titre II de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont repris dans les comptes consolidés de Société Financière Africaine (SFA), boulevard Général Jacques 26 à 1050 Bruxelles (NN 477.801.214).

Numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale	010-0102771-49
Numéro des commissions paritaires dont dépend l'entreprise	218

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

	Temps plein (exercice)	Temps partiel (exercice)	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
I. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	2	-	2	3
Nombre effectif d'heures prestées	3.542	-	3.542	5.723
Frais de personnel (€)	122.130	-	122.130	347.950

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
2. A la date de clôture de l'exercice			

a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	2	-	2
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2	-	2
c. Par sexe			
Hommes	1	-	1
Femmes	1	-	1
d. Par catégorie professionnelle			
Employés	2	-	2

B. Intérimaires et personnes mises à la disposition de l'entreprise

	Intérimaires	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice		

Nombre moyen de personnes occupées	-	-
Nombre effectif d'heures prestées	-	-

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. Entrées	-
B. Sorties	
Hommes	-
Femmes	-

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Néant

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Nombre de travailleurs concernés	Nombre d'heures de formation suivies	Coût pour l'entreprise (en milliers de francs)
Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur			
Hommes		12	-
Femmes		12	-

REGLES D'EVALUATION**ACTIF****Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris les frais accessoires et la partie TVA non déductible ou à leur prix de revient, ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés de façon linéaire à partir de l'année de comptabilisation de l'investissement, aux taux maxima fiscalement admis.

Immobilisations Financières

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'investissement.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre du portefeuille figurant en immobilisations financières est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

Pour les participations dans les sociétés liées, il sera tenu compte de la valeur intrinsèque de ces sociétés, en tenant compte des plus-values latentes estimées prudemment.

Pour les autres participations, elle sera basée, pour les titres cotés, sur le cours de bourse du dernier jour de l'exercice, pour autant que ce cours soit significatif.

Pour les titres non cotés, il sera tenu compte de notre quote-part dans les fonds propres lorsque nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour calculer la valeur intrinsèque.

Lorsqu'il apparaît que la valeur d'inventaire d'un titre est supérieure à son évaluation et que la moins-value ainsi dégagée a un caractère durable, il est procédé à une réduction de la valeur d'inventaire. Il y aura lieu à reprise de cette réduction de valeurs si ultérieurement l'évaluation individuelle faisait apparaître une récupération de celle-ci.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Créances à plus d'un an et un an au plus

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans le cas de créances à plus d'un an.

Placements de trésorerie

Les titres sont évalués à la valeur la plus basse de la valeur d'acquisition et du cours de bourse du dernier jour de l'exercice pour autant que celui-ci soit significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou de plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

PASSIF**Provisions pour risques et charges**

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice sont également évalués au montant qui doit être considéré comme un produit pour l'exercice ultérieur.

Comptabilisation des actifs et passifs en monnaies étrangères

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en Euros au cours de change à la clôture de l'exercice social.



SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLÔTURE LE
31 DECEMBRE 2003 PRÉSENTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ TEXAF S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôtant le 31 décembre 2003 dont le total du bilan s'élève à 3.905.973 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 409.641 EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent en Belgique, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- ◆ Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
- ◆ Conformément à l'article 523 du Code des sociétés, nous avons été informés qu'un administrateur avait un intérêt opposé de nature patrimoniale dans le rachat du contrat de location d'un terrain de 2.022 m² au prix de 40.000 EUR. Vu que cette opération permet de reconstituer un espace immobilier plus important et est susceptible de générer des plus-values à terme, le conseil d'administration a estimé qu'elle était justifiée d'un point de vue patrimonial et l'a, en conséquence, approuvée en date du 4 février 2003.
- ◆ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ◆ Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- ◆ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 26 mars 2004

Le Commissaire,

PricewaterhouseCoopers

Reviseurs d'Entreprises
Représentée par

Robert Peirce
Reviseur d'Entreprises